

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 4 juillet 2017

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, maire de la commune

Membres présents : Mmes Maryse BEYER et Sylvie BERSON Adjointes
Mmes Nathalie BEDIER, Chantal LOUAISIL, Carine GERMOND
Mr. Yves COURNE, Mr. Franck POIRIER,

Membres excusés : Mr Anthony SABIN et Mr François HAREL

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme Chantal LOUAISIL

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal
2. Présentation de l'agent communal
3. Argent de poche
4. Point sur les travaux
5. Questions diverses

21 h 00 mn ouverture de la séance

En préalable le Maire demande la modification de l'ordre du jour pour les deux points suivants ;

1 – Aire de stationnement de la rue de Brécharnon

2- Délibération nécessaire pour le fonds de concours -Investissement communal 2017

[Accepté à l'unanimité](#)

Il nous informe également de la démission de Nicolas SIMON. Il n'y a pas lieu de procéder à une nouvelle élection

1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil

[Accepté à l'unanimité](#)

2 Présentation de l'agent communal

Mr Michel POINTEAU est présent en début de réunion pour faire connaissance avec les membres du conseil. Il se présente et expose ses idées. Un point est fait sur le matériel manquant.

3– Argent de poche

4 jeunes participent cette année à l'opération Argent de poche qui a débuté le 3 juillet et se poursuivra tout le mois. Différentes tâches d'entretien des bâtiments communaux seront effectuées

4 – Point sur les travaux

Une visite a été effectuée sur le terrain :

Pour l'ancienne école une réflexion est demandée sur le remplacement des menuiseries (7 fenêtres et une porte) Un dossier DETR Entretien du patrimoine pourrait être fait. Egalement l'isolation du plafond de la deuxième salle ainsi que l'aménagement du préau.

Pour le foyer, le déplacement de la chaudière est envisagé pour créer des toilettes accessibles depuis la salle

Pour l'ensemble de ces objectifs le maire demande au conseil de réfléchir et propose d'aborder à nouveau le sujet au conseil de septembre

La commission travaux a également, avec les associations, définie l'emplacement de l'aire de jeux sur le terrain municipal et concernant le mobilier le Maire rappelle que lors du dernier conseil il avait été demandé de se renseigner sur les tarifs possibles dans une limite de 2000€ sachant qu'il serait choisi le « mieux disant »

5- Devis aire de stationnement de la rue de Brécharnon

Deux devis ont été présentés mais devant l'écart des prix proposés le conseil souhaiterait plus de détails. Le Maire propose de revoir ça en septembre.

6 –Délibération demandée

Concernant la délibération demandée par la communauté de communes pour l'attribution du fonds de concours – investissement communal 2017

[Le conseil accepte à l'unanimité](#)

7 – Questions diverses

Clôture 23 h 30

Prochaine réunion mensuelle : mardi 5 septembre 2017